

«*PREMIERS PAS AU SPECTACLE*»

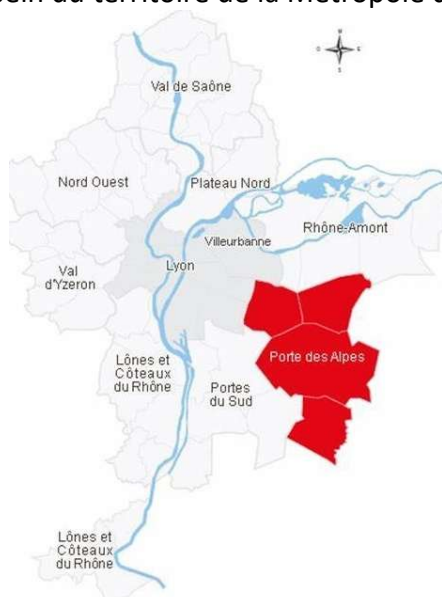
Résidence de création artistique

jeunesse

Spectacle vivant

**Appel à candidature
ouvert jusqu'au 11 octobre 2026**

Territoire Porte des Alpes
(au sein du territoire de la Métropole de Lyon)



soutenu par

MÉTROPOLE
GRAND LYON

BRON

Chassieu.fr

Ville de
MIONS

VILLE DE
SAINT-PRIEST ►

Résidence de création et d'éducation artistique

« *PREMIERS PAS AU SPECTACLE* » sur deux ans

Appel à candidature

Territoire Porte des Alpes / Au sein de la Métropole de Lyon
Bron, Chassieu, Mions, Saint-Priest

I. Présentation de l'appel à candidature « Premiers Pas au Spectacle »

Le contexte territorial

Le territoire « Porte des Alpes » sur la Métropole de Lyon correspond à un bassin de vie de plus de 100 000 habitants environ qui rassemble les communes de Bron, Chassieu, Mions et Saint-Priest. Ce territoire compte plusieurs salles de spectacle de différentes configurations ainsi qu'un maillage d'événements et de lieux culturels. On retrouve notamment sur chaque commune, des espaces de création, des médiathèques, des événements jeune public, des festivals...

Les communes de la CTM (Conférence Territoriale des Maires) Porte des Alpes encouragent, soutiennent et diffusent l'art et la culture auprès des habitants des 4 communes. Dans un objectif d'exigence, d'engagement, de démocratisation des arts, et d'accès de tous leurs habitants à une pratique artistique, les communes ambitionnent d'intégrer les artistes-créateurs au territoire et de renforcer les liens avec la population et les professionnels des secteurs concernés.

Un appel à candidature unique

Les 4 communes s'associent dans le cadre d'un appel à candidature commun intitulé « *PREMIERS PAS AU SPECTACLE* » : l'objectif est de favoriser la présence d'équipes artistiques sur le territoire « Porte des Alpes » selon le triptyque suivant : création, Education Artistique et Culturelle, diffusion-programmation de spectacles.

« *PREMIERS PAS AU SPECTACLE* » est soutenu **par la Métropole de Lyon dans le cadre de sa politique de diffusion du spectacle vivant et d'éducation artistique et culturelle.**

Cet appel à candidature s'adresse à une compagnie de spectacle vivant qui a la liberté de s'associer le concours d'autres artistes. Le projet « *PREMIERS PAS AU SPECTACLE* » doit comporter plusieurs étapes de création : écriture, mise en scène, décors, costumes, lumière ...

Au-delà du projet de création, le porteur doit être en capacité d'animer des projets d'éducation artistique et culturelle dans le prolongement de son travail créatif ou de ses compétences artistiques.

La rencontre avec les publics dans une diversité de lieux et de temporalité est au cœur du projet culturel de résidence en territoire. **Les équipes artistiques doivent être impérativement engagées dans une démarche d'EAC et de création de « forme artistique » agile s'adaptant à d'autres lieux qu'une salle de spectacle traditionnelle pour aller à la rencontre du public cible que sont les 0-6 ans, par exemple les médiathèques, les crèches.**

« *PREMIERS PAS AU SPECTACLE* » aura un ancrage dans chaque commune tout en portant sur l'ensemble du territoire. **Les actions d'éducation artistique et culturelle s'adapteront aux publics priorités par chaque commune, la diffusion de la création intégrera l'ensemble des saisons culturelles des 4 communes.**

Il s'agit d'un projet ambitieux nécessitant une expérience solide et la capacité à coordonner le projet dans la durée : administration, budgétisation, communication, mise en œuvre et évaluation. Aussi, **l'appel à candidature nécessite une coordination du projet de résidence sur deux ans, portée par le candidat retenu.**

[Texte de référence ministère de la culture sur les résidences en territoire](#)

Les impondérables :

Toute candidature doit impérativement répondre aux exigences suivantes :

- respecter le public cible : le projet de résidence doit avoir pour objectif de développer l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge en prenant en compte l'intégration des adultes de son écosystème : parents, professionnels de la petite enfance...

Ainsi **il est attendu une candidature qui construise un projet capable de s'adresser aux enfants de 0 à 6 ans avec un cœur de projet dédié aux tout-petits. Le tout dans un contexte familial et institutionnel en proposant différente forme d'accompagnement des adultes.**

- diversité de lieux : les étapes de création tout comme les objectifs de diffusion devront présenter explicitement des hypothèses qui investissent une pluralité de lieux sur les 4 communes en fonction de leurs spécificités. **Cette résidence doit être une expérience pour la compagnie lauréate d'adapter sa création à tout type de lieux hors salle de spectacle, il s'agit donc de prévoir la création de formes légères.**

- Animer la résidence : la coordination sur les 4 communes est intégrante de la résidence. Une enveloppe dédiée est intégrée au budget.

II. Synthèse des objectifs prioritaires par commune

Bron	Chassieu
Les enjeux : L'enjeu principal est l'accompagnement sensible des tout-petits et l'accompagnement à la parentalité et à la formation des professionnels de la Petite enfance. Le cœur de la résidence devra s'articuler autour de "Mon Tout Premier Festival" qui a lieu au mois d'avril. Il est le temps fort pour les tout-petits sur la commune de Bron depuis 16 ans. Il se déroule dans le réseau des médiathèques et celui des crèches. Des étapes de travail pourront irriguer la programmation sous la forme d'ateliers, de présentation d'étapes de création pour le public, les professionnels de la petite enfance et le public scolaire. Les espaces de création disponibles : > la Médiathèque Jean Prévost qui offre plusieurs espaces mis à disposition dont : • la Scène, cf .annexe • une Galerie d'exposition • un salle de travail – l'Atelier • un bureau • une salle de réunion > Crèches municipales et associatives sont des lieux qui peuvent être investis selon les étapes de création sous forme d'ateliers. > écoles maternelles peuvent être envisagées. Les publics cibles prioritaires sont les : - enfants de 0 à 3 ans - adultes de leur environnement : parents, grands-parents, fratries, enseignants de Petites Sections, professionnels de la petite enfance (auxiliaires puéricultrices, assistantes maternelles), bibliothécaires jeunesse. → <i>Bron porte administrativement le projet la première année de résidence.</i>	Les enjeux : Le projet de création artistique doit irriguer la saison culturelle et événementielle notamment la semaine de la petite enfance en mars, la semaine de l'assistante maternelle. Les actions d'EAC doivent s'intégrer en partie dans les parcours scolaires en période scolaire. Les espaces de création disponibles selon planning (priorité aux vacances scolaires) • Conservatoire de musique : studio de danse, salle Pierre Michel (présence d'un piano à queue) • Le Lokal (boîte noire, 50 m2) • Fablab de la Médiathèque • Scène du Karavan Théâtre selon disponibilité • Atelier Couture Les publics cibles prioritaires sont : • Les 0-6 ans • Les professionnels de la petite enfance, dont les atsem • Les écoles maternelles • Les familles chasselandes • Les rencontres intergénérationnelles Les acteurs de la petite enfance : • Le Relai des assistantes maternelles • La crèche • La médiathèque

Mions	Saint Priest
Les enjeux : La résidence doit pouvoir irriguer la commune au sein du Centre culturel que ce soit au cinéma qui avance sur de nouveaux axes de programmations, au théâtre ou les abonnements ont doublé sur la dernière saison, ainsi que dans la médiathèque qui fêtera ses 20 ans en décembre 2026. La résidence devra être un temps fort pour notre Festival Jeune Public « Festi’Gônes » qui a lieu les 15 jours des vacances de Février. La résidence doit aussi permettre de s’ouvrir hors les murs du centre culturel à la rencontre des publics éloignés ou empêchés pouvoir toucher les crèches, RAM et assistantes maternelles qui sont souvent mis à l’écart sur le plan culturel (problème de déplacement dans les structures) se déplacer jusqu’à eux dans leur lieu (la compagnie retenue doit pouvoir adapter ces propositions de spectacle selon le lieu) Dans ce cadre, le public cible des 0 – 6 ans et leurs entourages qu’ils soient familiaux et/ou professionnels semblent constituer un socle important du développement culturel du territoire. Enfin, les actions d’EAC doivent s’intégrer en partie dans les parcours scolaires du PEDT (Plan Educatif piloté par le Pôle familles). Les espaces de création potentiels : • Centre culturel (grande scène, salle de cinéma, salle de répétitions, auditorium médiathèque, salle d’exposition, extérieurs) • L’ensemble des structures de la petite enfance mais aussi les écoles maternelles et les centres de loisirs 3-6 ans Il sera tenu compte de l’expérience de résidences de création régulièrement tenues au CCJean Moulin	La résidence de création sera à construire avec les acteurs de la petite enfance et jeunesse sous la co-ordination de la DAC Les espaces de création disponibles selon planning - La médiathèque - Le Théâtre Théo Argence ... Les publics cibles prioritaires • les 0-6 ans • Leurs familles

III. Conditions et modalités de la résidence de création artistique et des actions d'éducation artistique

L'appel à candidature est ouvert à toutes disciplines artistiques du spectacle vivant. Une compagnie d'artistes peut candidater, il est primordial de correspondre aux différentes attentes, aux missions d'EAC et d'être en mesure d'assurer la coordination et l'administration du projet.

Le candidat retenu s'engage à :

- S'imprégner du territoire, de la politique culturelle et des ressources du territoire Porte des Alpes, qui sont décrites en annexe pour chaque commune.
- Assurer l'administration et la coordination du projet « *PREMIERS PAS AU SPECTACLE* » sur les 4 communes (communication, gestion du calendrier, réservation des salles, coordination du comité de pilotage et des comités techniques locaux, réalisation de documents bilans, mise en lien avec les acteurs et organisation des actions culturelles auprès d'eux).
- Créer une ou plusieurs formes artistiques rebondissant sur les enjeux du territoire.
- Présenter ce travail de création dans les différentes communes via chaque saison culturelle en place (26/27 ou 27/28) selon disponibilité du calendrier
- Coordonner, concevoir et animer les différents projets d'EAC en déclinant par commune les spécificités, selon les enjeux exprimés. Faire évoluer si besoin les propositions au fil de la résidence.
- Assurer les personnes et le matériel déployés par la compagnie.
- En contrepartie du soutien financier : assurer la rémunération en direct du personnel artistique et technique et prendre en charge les frais éventuels de déplacements, restauration et hébergement.
- Intégrer les logos des villes et de la Métropole du Grand Lyon concernant les actions de la résidence en territoire
- Année 1 : de janvier à Décembre 2027
- Année 2 : de janvier 2028 à septembre 2028
- Pour la mise en œuvre financière de la seconde année (2028), le candidat retenu portera directement la demande de soutien auprès de la Métropole de Lyon (dépôt dossier en juin 2027).

Les communes de la CTM porte des Alpes s'engagent à :

- Organiser la gouvernance de la résidence en territoire Porte des Alpes.
- Mettre à disposition (selon planning) les différents lieux de création potentiels sur le territoire (local de répétition, lieux de création, auditorium, espace d'animations, atelier de couture) et à être facilitateurs.
- Programmer le ou les spectacle(s) créé(s) dans les différentes saisons 27 et 28.
- Être facilitateur dans la mise en lien des acteurs du territoire.
- Mettre à disposition des outils DIY des différentes médiathèques : imprimante 3D, découpeuse vinyle, wifi...
- Valoriser le travail de l'artiste / de la compagnie dans sa communication papier et numérique.

- Mettre en place une convention précisant les modalités d'engagements financiers
- Enveloppe financière 2026 globale de 80 000 € :
 - Coordination / administration/ communication : 10 000 €
 - Création : 15 000 €
 - Diffusion / programmation : 30 000 €
 - Actions EAC : 25 000 €
- Enveloppe financière 2027 : suite au bilan et sous réserve d'une demande de subvention et d'un vote en Conseil Métropolitain, l'enveloppe serait à l'identique.



Eligibilité

L'appel à projet doit faire figurer :

- Un projet artistique nécessairement porté par une structure juridique pouvant formaliser une collaboration avec la commune porteuse du projet sous forme de convention.
- Une structure détenant la licence d'entrepreneur de spectacles.
- Une forme jeune public de diffusion ouverte à toute forme artistique, théâtre, musique, mime, danse, marionnette...
- Pour la création d'un spectacle, des décors adaptables à tout type de lieu.
- Des artistes ou compagnies jeune public expérimentées en EAC et en coordination de projet
- Des spécificités jeunesse et bibliothèque bienvenues au regard des spécificités du territoire.

Calendrier prévisionnel

- Candidature à envoyer **avant le 11 octobre 2026 minuit.**
- Octobre 2026 : analyse des candidatures et sélection lors d'une commission extraordinaire composée des 4 communes. Organisation d'un entretien avec le jury.
- Fin 2026 : mise en œuvre du premier Comité de Pilotage et contractualisation
- Année 1 : de janvier à Décembre 2027
- Année 2 : de janvier 2028 à septembre 2028
- Pour la mise en œuvre financière de la seconde année (2028), le candidat retenu portera directement la demande de soutien auprès de la Métropole de Lyon : dépôt en juin 2027.
- Acompte de 10 000 € à la signature de la convention, puis étalement de la bourse sur l'année

IV. Dossier de candidature

Éléments à fournir à culture-programmation@ville-bron.fr avant le samedi 11 octobre 2026 minuit.

- Une note d'intention présentant l'année 1 :
 - ✓ le ou les projet(s) artistique(s) de création,
 - ✓ les lieux de créations sollicités.
 - ✓ les actions de médiation ou d'EAC envisagées pour les différents publics
 - ✓ les implications et la diffusion dans la saison culturelle de chaque commune
 - ✓ une proposition méthodologique pour la mise en œuvre de la résidence : concertation des acteurs locaux, organisation des comités de pilotage et comités techniques, communication autour du projet.
- Une proposition de planning
- Un curriculum vitae artistique (dont éléments administratifs : structure juridique, Siret, code APE, siège, représentant légal, licence d'entrepreneur de spectacles ...)
- Un budget prévisionnel
- Une attestation d'assurance sera à fournir au moment de la convention de résidence
- En annexe : une note méthodologique reprenant les axes de développement responsable soutenus par la Métropole :
 - ✓ la méthode pour évaluer la mobilité des publics, la gestion des déchets et autres démarches de transition
 - ✓ l'égalité homme/femme
 - ✓ le social : la prise en compte des publics éloignés

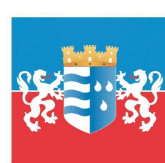
Critère de choix à titre égal

- Pertinence du projet artistique au regard des objectifs prioritaires énoncés par les communes et de la pertinence de la proposition pour la petite enfance
- Capacité à mener des actions de médiation
- Diversité des types de lieux de diffusion
- Faisabilité technique
- Prise en compte des acteurs locaux
- Diversité des publics touchés

ANNEXES :
fiches de présentation par commune

BRON

Chassieu.fr

 Ville de
MIONS

VILLE DE
SAINT-PRIEST 

Fiche de présentation : Commune de Bron



Porteur du projet : Ville de Bron – Direction de la culture et du réseau des médiathèques –

Hôtel de Ville, place de Weingarten, 69 671 Bron cedex

contact : Nathalie Perret, DAC | nathalie.perret@ville-bron.fr

I. LE PAYSAGE CULTUREL BRONDILLANT

Avec plus de 43 000 habitants, la Ville de Bron est un territoire très hétérogène avec des écarts sociaux importants, plus de 30 % de la population vit dans un des deux quartiers inscrits en Politique de la Ville (Parilly et Terrailon). On trouve sur son territoire le Groupement Hospitalier Est, le Vinatier et des antennes universitaires comme le campus de Lyon 2, le CFMI ou Gustave Eiffel.

Elle accueille de nombreux équipements culturels d'agglomération tels que Pôle en Scènes, la MJC Louis Aragon/"Jack- Jack," le cinéma les Alizés, le réseau municipal des médiathèques. Son réseau associatif est dense, seul le réseau des médiathèques est municipal. Les acteurs de Bron ont développé une tradition de coopération et de partenariats qui fait l'objet d'une rencontre chaque trimestre, à l'occasion du Café Culture organisé par la DCRM (direction de la culture et réseau des médiathèques).

Avec ces structures se sont développés des événements dont l'audience dépasse le seul cadre de la Ville, notamment le Festival Karavel et le festival de culture scientifique Mission [x]Possible.

1. La Direction de la Culture et du Réseau des Médiathèques (DCRM) : vise à construire un nouvel espace avec les habitants et à mobiliser les acteurs locaux autour de projets communs. Elle met l'accent sur la participation des habitants pour faire avec eux, et pas uniquement pour.

> Les grands objectifs de son projet sont de :

- rendre accessible les œuvres et la culture contemporaine
- légitimer la personne comme acteur de contenu et soutenir la pratique amateur
- favoriser les expériences immersives
- partager un espace temps collectif et créer des communs
- dynamiser le territoire et faire rayonner Bron

> gestion en régie directe :

- 4 médiathèques et leurs collections multisupports, physiques et numériques, à des fins de loisir, de construction individuelle et d'apprentissage. Les bibliothécaires participent tous à l'accueil de groupes constitués ou à l'animation de temps forts pour tout public ;
- Une programmation d'événements culturels (Festival Mission [x]Possible, Fête de la musique, Mon tout premier festival, Le Grand Déballage, Nuits de la Lecture, PicNic en Musique, à la Une, Il était un Mot...) et des animations proposées dans le réseau des médiathèques dans une démarche transversale de projet. La programmation est définie selon les orientations du projet culturel, avec une exigence de qualité, d'innovation et de renouvellement des propositions, ainsi que de cohérence globale ;
- Les relations avec les publics par une coordination de l'action culturelle sur le territoire, de mobilisation et d'accompagnement des publics scolaires dans le cadre de parcours annuels et de ceux éloignés de la culture institutionnelle, en s'appuyant sur les acteurs locaux. Une démarche de médiation au quotidien qui vise à développer l'autonomie et la participation des usagers à la dynamique de la médiathèque centrale.

> Les équipements

- **La Médiathèque Jean Prévost (MJP)** a fêté ses 10 ans en février 2024.

Située en entrée de ville (2 place Cumbernauld), elle fait le lien avec le QPV de Parilly et le quartier Centre; d'une superficie de 3000 m², elle est l'équipement « phare » de la Ville et constitue un lieu de vie et de culture gratuit et accessible à tous sans discrimination.

Ses espaces multiples et polyvalents accueillent animations, conférences et projets divers - concerts, spectacles, expositions, rencontres.... Ils nous invitent également à évoluer dans les collections, à lire, se reposer, écouter, observer, se rencontrer, échanger, partager ...

- **une collection** de plus de 50 000 documents physiques, l'identique en dématérialisé, 2 espaces publics numériques (EPN), 1 espace café kiosque, 45 ordinateurs accessibles au public et 235 places de consultation ;
- **La Scène**, auditorium d'une capacité de 120 places assises, situé au RDC, qui accueille des rencontres diverses : concerts, lectures, spectacles, conférences > **Fiche technique en annexe**

2 médiathèques de proximité :

- **La bibliothèque Terraillon** qui a fêté ses 10 ans en septembre 2023. D'une superficie de 200 m², intégrée à la Maison du Terraillon et mutualisée avec le Pôle Emploi Insertion, elle dispose de 4 000 documents en prêt, d'un EPN et d'une salle d'animation. Les bibliothécaires proposent régulièrement des accueils de groupes, des animations et des expositions en travaillant étroitement avec les acteurs de Terraillon et notamment les écoles Jean Moulin (REP) et Pierre Cot (REP+).

Ce lieu accueille également **la Bibliothèque Collectivité**, destinée au milieu scolaire du primaire et aux professionnels de l'enfance.

- **La bibliothèque Les Genêts** qui a fait peau neuve en 2025 : agrandissement des locaux et accueil d'un espace partagé (Bibliothèque Centre Documentaire) avec le nouveau groupe scolaire Badinter nouvellement implanté sur le quartier. Elle propose un choix de 12 500 documents en prêt ; son activité tend à se déployer en direction des plus petits du fait de l'ouverture de l'école. La Maison de Quartier, mitoyenne de la bibliothèque et nouvellement réinvestie par le Centre social Gérard Philipe, permet également le développement de projets et la circulation des publics avec un partenaire de territoire prépondérant.

> Les temps forts

- Exposition **Courant d'Art** en Janv,
- **Nuit de la Lecture** en Janv,
- **Mon Tout Premier Festival** en Avril,
- **A la Une** en Mars
- **Il était un mot** en Mai
- **La Fête de la Musique** en Juin,
- **Les PicNic en Musique & les Ciné en Plein Air** en Juillet et Août
- **Le Grand Déballage** fin Sept,
- **Mission [X] Possible** en Nov

> Les RDV réguliers

Des RDV gratuits, par tranches d'âges, accessibles à tous, sur des thématiques diverses, sont proposés sur l'ensemble du réseau et permettent d'accéder aux pratiques culturelles diverses (numérique, cinéma, musique, conte...). Un rendez-vous hebdomadaire est proposé aux 0-3 ans au sein du réseau des

médiathèques.

<https://www.mediathèquebron.fr>

[Pages facebook Médiathèque à consulter.](#)

> Le « **Café Culture** » permet de partager tous les trimestres, avec les partenaires sociaux, culturels, socio-culturels, sanitaires, éducatifs... la photographie actuelle ou à venir, des actions culturelles pour un travail permanent en transversalité.

2- Les enjeux de la résidence «Premiers pas au spectacle»

La **résidence d'artiste en territoire** à BRON doit s'articuler avec **Mon Tout Premier Festival**, destiné aux tout-Petits. Ce festival annuel est organisé par la Direction de la Culture de la Ville de Bron, en partenariat avec le service petite enfance du Centre Communal d'Action Sociale CCAS, destiné aux 0 à 3 ans et à leurs parents ainsi qu'aux élèves de cycle 1 dans le cadre des accueils de classe. Il existe depuis 2011.

> Les objectifs du festival

- Permettre une première expérience artistique aux tout-petits, dans le cadre protégé des crèches et équipements du réseau des médiathèques de Bron ;
- Favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant grâce à l'éveil artistique et culturel.
- Sensibiliser les professionnels de la petite enfance et les parents aux enjeux de l'art et de la culture dans le développement et le bien-être du jeune enfant.
- Développer le partenariat entre les directions Petite enfance / Culture, au sein de la ville afin de répondre aux objectifs d'Education Artistique et Culturelle des tout-petits (orientations nationales «pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants ».)
- Faire connaître aux adultes, aux familles le réseau des médiathèques de la ville de Bron ;

> Les objectifs de la résidence :

- Permettre à une compagnie de créer une production pour la toute petite enfance (moins de 3 ans) qui s'appuie éventuellement sur le travail d'un auteur jeunesse déjà existant ou objet même de la création.
- Proposer une œuvre artistique dans le cadre de *Mon tout premier festival*, présenté ci-dessus, et qui réponde aux enjeux de la Direction de la culture, aux objectifs du festival.
- Développer des actions de médiation auprès des enfants, des familles, des professionnels de la petite enfance et ainsi faire du lien autour de la parentalité, de l'éducation des enfants et des projets culturels proposés pour cette tranche d'âge.
- Diffuser le travail de création dans la programmation « classique » de la Direction de la Culture et réseau des médiathèques par des étapes, ateliers qui pourront toucher d'autres publics que les 0-3 ans.

> Les conditions et modalités de la résidence

La ville s'engage à :

- Mettre à disposition des espaces au sein du réseau des médiathèques > La Scène, la Galerie, un bureau, et les espaces publics dédiés aux collections/ cf Annexes

- Valoriser le travail de l'artiste / de la compagnie dans ses outils de communication papier et numérique
 - Mettre à disposition et faire le lien avec les contacts sur la ville pour nouer les partenariats nécessaires au bon déroulé de la résidence ; repérer les groupes de publics cibles
 - Coordonner les dates, lieux et publics des ateliers et représentations et travailler à un planning de rencontres...
-

Annexes : les lieux à disposition au sein de la Médiathèque Jean Prévost

La SCÈNE



Salle gradinée de 120 places assises + 3 emplacements permanents pour fauteuils roulants.

LA LOGE

- 1 loge individuelle, équipée d'un lavabo, d'un miroir, d'un plan de travail, d'un portant, de 2 fauteuils, d'une table basse, frigo.

LA RÉGIE

- régie son & lumière ouverte, située en fond de Salle
- commandes d'écran, de lumières de service.
- coffret alimentation électrique pour amplis ou bloc puissance.
- 1 fauteuil de régie.

L'ESPACE SCENIQUE

Plateau :

- sur praticables , élévation 40 cm
- accès par escalier latéral à placer à jardin ou à cour.
- ouverture de scène de 6m , profondeur : 3 m
- hauteur sous grill fixe : 2,80 m
 - Capacité d'accueil : 16 personnes au maximum
 - occultation : pas de draperie ni de rideaux , scène nue avec juponage de praticables.

Grils, perches :

- 3 perches au-dessus du plateau, CMU 150 Kg
- 1 perche face au manteau , CMU 250 Kg
- 1 perche de face en salle , CMU 250 Kg

Équipements scéniques mis à disposition (sur demande préalable)

- 1 table de conférencier, chaises pliantes, 1 table basse
- 1 pupitre de conférencier cuir noir
- 2 pupitres musiciens

ÉQUIPEMENT SON

Système de sonorisation dimensionné pour l'accueil de conférences et de formations musicales restreintes.

- 1 Console Yamaha Numérique 01v96i
- 2 enceintes EAW LS832i, placées derrière la scène
- 1 amplificateur Crest Audio CC 2800
- 1 processeur Yamaha SP 2060
- Platine CD/DVD Yamaha
- 5 micros Shure SM 58 (avec pinces, câbles XLR et pieds)
- 1 micro SM 57 (avec pince, câbles XLR et pieds)
- 3 HF seinheser – SKM 835
- 1 micro électrostatiques AKG SE 300 (avec pince, câble XLR et pied)
- 2 boîtes de directs BSS 133AR
- 1 liaison multipaire : 12 entrées, 4 sorties . plateau centre/ régie

(Important: nos équipements utilisent les connexions Jack, XLR, > Prévoir les connexions & raccords adaptés à vos équipements (RCA/Mini Jack, adaptateurs pour ordinateurs Mac)

ÉQUIPEMENT LUMIÈRE

- Bloc gradateur ADB Mikapack 30 – 12 circuits x 3kw
- 1 pupitre OXO 24 canaux à mémoires.
- 4 PC ADB c51 – 500 W
- 6 PAR – 1 KW
- 4 projecteurs à LED – 500 W
- 1 Découpe ADB Warp 800 W (non fixée et sur demande)
- 2 pieds de projecteurs
- Petit stock de gélâtines (à préciser avec le régisseur)

ÉQUIPEMENT VIDÉO

- Entrées vidéo : sur scène (1VGA, 1 HDMI, RCA Audio) , en régie (1 HDMI)
- Sorties Vidéos : sur scène (1 HDMI), en régie (1HDMI)
- Vidéoprojecteur NEC 5000 lumens, fixé en hauteur- en régie
- Écran rétractable en fond de scène – format 16/10 – (270 x 179)
- 1 lecteur Blue ray / DVD – Yamaha BD A1020
- 1 Caméra Sony HD statique pour retransmission sur un écran au café

LA GALERIE



DESCRIPTION

La galerie d'exposition est un espace de 78m² environ, et d'une hauteur sous plafond à 3m, permet une modularité pour l'accueil d'évènements.

L'accès à la galerie d'exposition s'effectue par l'entrée principale de la Médiathèque Jean Prévost.

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Électricité : 1 entrée 220V - 16A avec 3 prises sous rails au sol.

Projecteurs escamotables sur rails au plafond halogènes 3000K

Matériel d'exposition :

Accroche au mur par système de cimaises sur rails, tiges et crochets. Aucune accroche en perçant les murs ne pourra être effectuée. Le dispositif d'accroche derrière les tableaux ou photos devra être précisé par l'organisateur, La dimension du système d'accroche doit avoir une profondeur minimale de 1,5 cm pour permettre l'accroche aux cimaises fournies > 35 Cimaises avec crochets longueur 2 m

Matériel audiovisuel

- 1 plateau TV HDMI / VGA avec Ordinateur et clavier
- Petite Sonorisation mobile sur demande avec 1 pied de micro et micro filaire

EQUIPEMENT MOBILIER

2 bancs blancs, dimensions , 80 mètres.

2 grands pots de fleur blancs avec plantes.

1 plateau TV HDMI / VGA avec Ordinateur et clavier 16 Potelets de guidages du public argentés

16 Cordons noirs pour guidage du public, mousqueton argenté (25 m linéaire environ)

Fiche de présentation : Commune de Chassieu

Référent : Ville de Chassieu – Direction des affaires culturelles

Karavan Théâtre - 50, rue de la République 69680 Chassieu

Marie Besné, DAC

I. Territoire de Chassieu et enjeux du projet pour la commune

Référent : Ville de Chassieu – Direction des affaires culturelles

Karavan Théâtre - 50, rue de la République 69680 Chassieu

Marie Besné

1.1 : Environnement culturel et territorial de Chassieu

Les précédentes résidences ont été incarnées par le collectif la Poursuite, la Cie de Danse le Duck Billed Company et la cie au bord de. Elles constituent un bel exemple des attentes de la commune de Chassieu (le bilan peut être transmis sur demande).

Cette action s'inscrit dans la politique culturelle de la ville de Chassieu, qui cherche à :

- Soutenir une politique volontariste d'actions vers les publics ne fréquentant pas les équipements culturels de la ville
- Soutenir son action d'Education Artistique et Culturelle auprès des publics de la petite enfance, des familles et des scolaires de Chassieu.
- Valoriser les talents
- Valoriser et mieux articuler ses spécificités au sein de la Métropole, notamment :
 - l'enseignement de la danse au Conservatoire, des percussions et musiques du monde
 - Son théâtre
- Investir 3 espaces publics de la ville par une programmation culturelle adaptée que sont la place de la République, la place Coponat, la place des tarentelles .

La ville de Chassieu est une commune de l'est lyonnais d'un peu plus de 11 000 habitants. Elle est essentiellement composée d'un habitat individuel avec une faible concentration. Elle a pour particularité d'accueillir 10 000 emplois sur son territoire avec la présence de la zone industrielle mi plaine.

La commune est riche d'équipements municipaux bien dotés qui **sont des partenaires d'accueil** de la résidence :

- Une salle de spectacle de 374 places le Karavan Théâtre :
<http://karavan-theatre.fr/chassieuwpkt/>
- [Le Lokal : une petite annexe de répétition de 80 m2 \(boîte noire\) à proximité du Karavan Théâtre et accueillant plusieurs cies de théâtre amateur de la commune.](#)
- [Un atelier de couture](#)

- L'espace culturel Pierre-Poivre constitué :
 - ✓ d'une saison culturelle
 - ✓ d'une Médiathèque-ludothèque équipée d'un espace numérique, d'un vidéoprojecteur, d'une imprimante 3D et d'une découpeuse vinyle
 - ✓ d'un Conservatoire de musique et de danse comprenant 19 salles de cours dont 2 studios de danse et une salle d'audition équipée en matériel de vidéo projection (environ 600 élèves).
 - ✓ Une salle des fêtes

www.chassieu.fr

[Pages facebook karavan Théâtre, Médiathèque et Atelier couture à consulter.](#)

Des actions culturelles sont proposées chaque année aux 4 écoles de Chassieu (dont parcours chorale et parcours musique) et au collège Léonard de Vinci.

Les passerelles sont nombreuses entre les différentes structures culturelles. Un travail en transversalité avec la Direction de l'Education et de la Jeunesse se construit autour de l'élaboration récente de parcours culturels et pédagogiques.

1.2 : les projets culturels en perspective

Les temps forts de la saison culturelle dans laquelle le projet « premiers pas au spectacle » doit s'inscrire :

En 2026 - 2027, la direction des affaires culturelles s'engage sur une saison autour du thème « monde du vivant ».

Plusieurs temps sont d'ores et déjà planifiés et récurrents :

- [La nuit de la lecture](#) en 27 et 28
- Les 20 ans de l'espace culturel Pierre Poivre ont eu lieu en juin 2025 avec une requalification des aménagements extérieurs
- La semaine de la petite enfance pendant les mois de mars en partenariat avec la MédiaLudo et le CCAS de Chassieu
- La fête de l'agora sur le site culturel Pierre Poivre le samedi 22 mai 2027 (MédiaLudo et conservatoire). Public famille.
- Juin en fête
- La grande estivale, grande fête familiale, le dernier samedi des mois de juin
- La saison 27/28 du Karavan théâtre
- Parcours culturels EAC fin 2027 ou 2027 / 2028

La requalification de l'espace culturel Pierre Poivre sera finalisée au printemps 2027.

La fête du samedi 22 mai 2027 sera un temps fort pour célébrer avec les habitants cette requalification, mettre en avant le jardin créé, la figure du botaniste Pierre Poivre, le monde du vivant.



Photo : Espace Pierre-Poivre côté Conservatoire.

1.3 Objectifs et enjeux prioritaire de la résidence

L'objectif de cette résidence d'artiste en territoire est de développer les actions de médiation auprès de la petite enfance, des familles et des professionnels de la petite enfance autour d'une ou de deux créations qui s'adapteront à tous les lieux.

1.4 Groupes constitués potentiels / partenaires locaux prioritaires :

- Le Relais des assistantes maternelles
- La crèche
- Les écoles maternelles
- Le centre de loisir sur l'accueil des tous petits
- La direction des affaires culturelles constituées de 4 services : Médiathèque-ludothèque, conservatoire, théâtre et atelier couture.

II. Fiche technique des différents espaces de création à Chassieu

Espace culturel Pierre Poivre

(Médiathèque, Ludothèque, Conservatoire)

62 rue Oreste Zénézini

69680 Chassieu

- **Studio de danse Rosella Hightower :**
45 personnes
143 mètres carrés
Miroir et rideau
Barres mobiles / barre fixe
Vestiaires
- **Studio de danse Alvin Ailey :**
20 personnes
80 mètres carrés
Miroir Barre fixe
Vestiaires
- **Salle Pierre Michel :**
90 m2
80 personnes

Piano à queue
Ensemble de percussions
Harpe
Batterie
Contrebasse
Système régie son et lumière
Vidéo projection
Scène de 20 m²

- **Fab lab de la Médiathèque** : Brodeuse numérique, imprimante 3D, découpeuse vinyle

Espace culturel Karavan

(Salle de spectacle, galerie d'expo, atelier couture)

50 rue de la république 69680 Chassieu



- **Lokal (allée du luminier)**
Local de répétition pouvant accueillir 19 personnes.
81 m² - Possibilité de faire le noir
- **Karavan théâtre** [Karavan théâtre – Passion théâtre \(karavan-theatre.fr\)](http://karavan-theatre.fr)
373 fauteuils
Scène de 10 m sur 10 m
4 loges
- **Atelier couture de Chassieu** : espace de création composé de table de coupe, machines à coudre, fer à repasser,



Fiche de présentation : Commune de Mions

Territoire de Mions et enjeux du projet « Premiers Pas au Spectacle » pour la commune

Référent : Ville de Mions – Direction Pôle Rayonnement culturel

Centre culturel Jean-Moulin

rue Fabian-Martin 69780 Mions

Xavier Grandioux & Chrystel Saunier

Environnement culturel et territorial de Mions

De nombreuses résidences se sont déroulées ces dernières années au CCJM (Collectif de l'âtre, Inko'Nito, DDCM/la vie moderne, ARFI, Lézards dorés, Leïla Huissoud, Karthala, Solau, cie Premier rôle, ensemble Odyssee, quatuor Debussy, La Hors de etc.) et constituent un bel exemple des attentes de la commune de Mions, et de créations qui ont tourné en région et en francophonie.

Cette action s'inscrit dans la politique culturelle et créative de la ville de Mions, qui cherche :

- À développer une politique inclusive volontariste d'actions vers les publics jeunes, éloignés, empêchés, ne franchissant pas forcément les seuils des équipements culturels
- Renforcer son action d'Education Artistique et Culturelle auprès des scolaires
- Valoriser et mieux articuler ses spécificités au sein de la Métropole, notamment :
 - un lieu unique (salle de spectacles, salle de cinéma, médiathèque),
 - un environnement naturel propice à des actions itinérantes (ex : le GR169).
 - des actions hors les murs régulières (Concert d'Eté, Semaine de la Nature)
 - le Handimusic via l'Ecole de musique (associative)

La ville de Mions est une commune de l'est lyonnais de près de 15.000 habitants. Elle est essentiellement composée d'un habitat individuel, avec un QPV en veille active. Les publics culturels sont constitués des miolands et de « l'arrière-pays » hors Métropole (sud-est, comcoms Pays de l'Ozon et CCEL)

Parmi ses atouts inspirants, la ville de Mions est Ville active et sportive, avec l'ouverture du Parc Intergénérationnel, et de SPOT.

Parmi ses poumons inclusifs et éducatifs, le collège Martin Luther-King est situé à 500 mètres du Centre culturel ; et un PEDT 2024-2026 élaboré par le Pôle Familles en cours de réalisation, prône de nouveaux parcours culturels et pédagogiques, en lien avec les partenaires du champ scolaire.

Surtout, la commune est forte d'un lieu culturel unique et pluriel, d'accueil de la résidence : le **Centre culturel Jean-Moulin, atout créatif et rayonnant**, qui comprend :

- la salle de spectacle de 261 places .
- une Médiathèque (dotée depuis Mars 2024 d'un Micro-Folies).
- une salle de cinéma de 90 places.

Parmi les autres points d'appui :

- [une salle polyvalente de 850 places \(Espace Convergence\).](#)
- [une école de musique associative de 250 élèves.](#)

**[Pour plus de détails et renseignements, consulter les 3 pages facebook :
Centre culturel Jean-Moulin, Médiathèque Jacques-Prévert et Ciné'Mions](#)**

Plusieurs opérations municipales transverses et régulières peuvent constituer des points d'appui :

- **festivités de Noël** en Décembre (dont spectacle de rue)
- **Nuit de la lecture** mi janvier
- « **FestiGones** », festival jeune public 17ème édition du 15 au 26 février 2027
- **semaine de la langue française et de la francophonie** en mars
- **semaine de la nature** du 18 au 22 Mai 2027
- « **Été en Scène !** » festival itinérant de juillet à août (7ème édition cet été 2026)
(spectacles décentralisés / petites formes)

Objectifs de la résidence

L'objectif de cette résidence d'artiste(s) en territoire est de développer les actions de médiation auprès des habitants autour d'un projet de territoire, et de pleinement s'intégrer dans la saison culturelle du Centre culturel Jean-Moulin. Elle repose donc sur la diffusion large de la production des artistes, des actions de sensibilisation à destination du grand public. Une attention particulière des publics jeunes (ados 15/25 ans).

www.mions.fr



Fiche de présentation : Commune de Saint-Priest

La politique culturelle de la Ville de Saint-Priest

Référent : Ville de Saint-Priest – Direction des affaires culturelles

Médiathèque

Place Ottina 69800 Saint- Priest

Véronique Branchut-Gendron, DAC

Plus vaste commune de la Métropole après la Ville de Lyon, Saint-Priest se déploie à l'Est lyonnais, en associant des terres agricoles et des sites industriels, le parc technologique métropolitain et le site universitaire de Porte des Alpes, des quartiers résidentiels et trois quartiers « Politique de la Ville » (QPV). Ville dynamique et plurielle, Saint-Priest compte 49 000 habitants dont près de 40% de moins de 25 ans. Pour sa jeunesse, la Ville dispose de 16 groupes scolaires, 4 collèges et 2 lycées.

Sur ce territoire, la Culture est diffusée grâce à trois équipements en régie directe (Théâtre Théo Argence, Conservatoire de Musique et de Théâtre, Médiathèque-Artothèque-Cyberbase) et un cinéma en délégation de service public, ainsi que grâce à des structures de proximité (3 Centres sociaux, une MJC, 4 Maisons de Quartier) et des associations dynamiques (44 associations culturelles dont une école de cirque, une ludothèque, trois associations patrimoniales).

Créée en 2021, la Direction des affaires culturelles a pour mission d'assurer la transversalité entre ces différentes structures, pour une meilleure lisibilité de l'offre culturelle de la part des habitants.

La politique culturelle municipale vise prioritairement deux publics cibles : les jeunes et les non-publics.

La programmation culturelle

Très impliquée dans l'animation de son territoire, la Ville de Saint-Priest participe à de nombreux événements culturels locaux ou nationaux, dont :

- Les Journées Européennes du Patrimoine (septembre)
- La Fête de la Science (octobre)
- Les Nuits de la Lecture (janvier)
- La Semaine du Son de l'Unesco (janvier)
- Les Journées Européennes des Métiers d'Art (avril)
- Quai du Polar (avril)
- Lyon BD Festival (juin)
- Fête de la Musique (juin)

Outre ces événements, la Ville de Saint-Priest a créé en 2015 son propre festival de musique, *Music en Ciel*. Fédérateur et festif, ce festival gratuit se déploie sur 2 à 3 soirées dans une ambiance familiale. De 2016 à 2019, pendant la Fête de la musique, un tremplin jeunes groupes en voie de professionnalisation est organisé en parallèle, le gagnant étant programmé sur la grande scène. Après sept éditions, le festival, rendez vous attendu des Sans-Priots, se développe et accueille chaque année entre 5 et 8000 spectateurs, avec une communication résonne sur la Métropole.

Rattachée à la Délégation des services à la population, la Culture à Saint-Priest se conjugue avec des champs d'action multiples (éducation, jeunesse, petite enfance, numérique, démocratie locale, politique de la Ville, économie...) pour mieux répondre à son objectif de transversalité. A ce titre, les équipements culturels participent régulièrement à des événements et animations portés par d'autres directions (Carrefours des associations, Foire de Saint-Priest, Fête de la Jeunesse).

Outre les événements et les temps forts, la programmation culturelle de la Ville de Saint-Priest prend de multiples formes : spectacles, visites, rencontres, ateliers, comités, etc., dans des disciplines telles que la lecture publique, le théâtre, la musique, le cirque, la danse, le chant, etc.

Le projet de rénovation de la Médiathèque

La rénovation des équipements culturels de la Ville

La Ville de Saint-Priest a engagé ces dernières années des chantiers d'envergure afin d'offrir à ses habitants des équipements culturels de qualité, capables d'accueillir une grande variété de propositions artistiques.

Rouvert le 14 septembre 2023, le Théâtre Théo Argence a connu quatre ans de travaux pour une réhabilitation totale qui l'affirme désormais comme l'un des lieux de spectacle vivant les mieux équipés de la Métropole lyonnaise. Le Conservatoire de Musique et Théâtre a bénéficié en 2019 d'un agrandissement de ses locaux par l'acquisition d'un bâtiment voisin et d'importants travaux de préservation et de modernisation y ont été conduits les deux années suivantes. Inauguré le 15 novembre 2023, le Cinéma Le Grand Scénario a signé la renaissance de l'actuel cinéma, désormais agrandi et doté des dernières technologies en termes de son et d'image.

Avec cette même ambition, la Ville de Saint-Priest a décidé de conduire un vaste projet de réhabilitation de son pôle médiathèque qui réunit trois entités : la Médiathèque, la Cyberbase et l'Artothèque. Implanté à proximité de l'Hôtel de Ville, le bâtiment a en effet vieilli depuis son ouverture au public en 1987. Il est par ailleurs situé dans le périmètre de la rénovation urbanistique du centre ville (projet Bellevue), ce qui confirme la nécessité de sa réhabilitation. Le projet urbain NPNRU Centre-ville Bellevue est rentré en phase

opérationnelle depuis 2020, pour une durée de près de 10 ans, avec le relogement des occupants concernés par la restructuration d'immeubles et la démolition de certains bâtiments. Comme ailleurs, les projets de rénovation urbaine ont des incidences sur la vie des résidents des quartiers, pas forcément préparés au changement.

Une offre à adapter aux nouveaux usages

Outre le bâtiment, l'offre de services de la Médiathèque doit s'adapter aux nouveaux usages, en cohérence avec la sociologie de la population san-priote et en lien avec les nouvelles pratiques professionnelles. Le numérique doit y trouver sa place, à la fois pour réduire la fracture existant chez les habitants, et notamment chez les jeunes, mais également pour ouvrir la voie à d'autres formes et pratiques artistiques et créatives.

Actuellement, la Médiathèque se déploie sur plus de 2500 m² (4 niveaux) et s'adresse à tous les publics. L'équipement réunit à la fois une Médiathèque, dotée de secteurs jeunesse (0-14 ans), adultes, musique et cinéma, qui offre à la fois des documents, des ressources numériques et des animations ; une Artothèque, riche de 1200 multiples et de 400 livres d'artistes ; une Cyberbase ou espace de médiation numérique, dont l'offre s'élargit progressivement pour répondre aux nouveaux usages.

Les enjeux de la résidence « Premiers Pas au spectacle »

Préfiguration de la future Médiathèque

Le chantier de rénovation de la Médiathèque est à ce jour prévu de 2026 à 2030. La période qui court d'aujourd'hui jusqu'à 2030 offre l'opportunité de tester des formes, des outils, des programmations qui ont valeur de tests pour mieux définir l'offre de la Médiathèque de demain. La résidence artistique constitue l'opportunité de mettre en œuvre des propositions qui pourront se développer par la suite dans la future Médiathèque.

Gestion de projet en favorisant la transversalité

Au sein même de la Médiathèque, les différents secteurs doivent encore apprendre à coopérer et à travailler en transversalité.

La thématique de la résidence "Premiers Pas au Spectacle" offre l'opportunité d'instaurer la transversalité comme mode opératoire. Ainsi, un tel thème fait la part belle à différents secteurs : jeunesse, adulte, musique et cinéma et Artothèque.

La thématique permet par ailleurs d'associer les autres équipements culturels (Théâtre Théo Argence et Conservatoire Musique et Théâtre). Si certains événements organisés par la Ville de Saint-Priest ont déjà retenu cette configuration (notamment la semaine du Son de l'Unesco, qui associe la Médiathèque, le Théâtre Théo Argence et le Conservatoire pendant une semaine), cette approche transversale reste encore à développer entre les équipements culturels du territoire.

Enfin, des instances ou services municipaux peuvent également contribuer, entre autres le CCAS ou le Conseil municipal des Jeunes.

Animation du territoire

La Médiathèque propose une programmation essentiellement dans ses murs, qui bénéficie aux publics qui l'ont déjà identifiée comme lieu ressource accessible.

La résidence vise à animer le territoire hors des murs de la Médiathèque, avec pour objectif d'y faire venir les publics cibles.

Cette animation doit s'imaginer avec les partenaires. Ainsi, la Fête de la Jeunesse, organisée par la Direction de la jeunesse depuis 2024 en mai, constitue-telle une opportunité de toucher les jeunes de la Ville de Saint-Priest.